



## JR 25/06/2022 Fepsasud :

Freins et Leviers des MSP en PACA  
Propositions d'actions par la Fepsasu

- **14 MSPs sont présentes :**  
MSP Comps Artubie, MSP Aups, MSP St Bonnet en Champsaur, MSP Nice Centre-Est, MSP Martigues, MSP Marseille 16°, MSP Nice les Moulins, MSP des collines, MSP du thoronet. MSP Tourves, MSP Le Beausset, MSP Forcalquier, MSP Senas, MSP Roquebilières.  
**Des PS isolés en questionnement :**  
en réponse à la tension ressentie dès à présent, Ollioulles par exemple.
  
- **Freins et leviers :**
  - Coordination externe pose problèmes à plusieurs équipes :  
confusion avec des collectivités territoriales : La MSP considérée comme des murs et non comme un projet de santé.  
L'utilisation des locaux est parfois sous le contrôle des institutions ayant contribué à aider au financement (ex interdit d'y faire des actes professionnels )
  - Difficultés dans l'évolution de la MSP dans le temps :
    - Avec les collectivités territoriales : changement de mairie et changement du soutien, une nouvelle structure en projet.
    - avec les locaux : difficultés à trouver des locaux supplémentaires pour réaliser les actions communes du projet de santé.
    - Avec les professionnels de santé: départs-entrées, démobilitation de certains professionnels de santé.
    - Reprise d'une Msp par un nouveau leader.
  - Le projet de santé :
    - De nombreux protocoles pluriprofessionnels sont refusés par la Cnam, l'Ars.
    - Les actions de santé publique : pas assez de retour sur la réalisation des actions par les institutions. Certaines sont refusées aux Msp car seraient dans le champ des missions des CPTS .
  - Réponse aux appels à projet : du temps important est mis par les équipes, non valorisé. les refus ne sont pas toujours bien compris

### **Conclusion :**

- Appels à projet :  
Pour épargner le temps de travail de chacun, un groupe de travail sera constitué dès la publication d'un nouvel appel à projet afin de produire une réponse mutualisée, charge aux équipes de l'adapter aux besoins de leur territoire et le nombre d'appels à projets en cours.
- Les protocoles pluriprofessionnels posant problèmes seront réfléchis en groupe de travail afin de les améliorer.
- Actions de santé publique :  
les difficultés rencontrées par les équipes seront remontées à la FepsaSud et après réflexion régionale réfléchies avec le national.
- Proposition de facilitation ponctuelle des difficultés personnelles rencontrées par les équipes